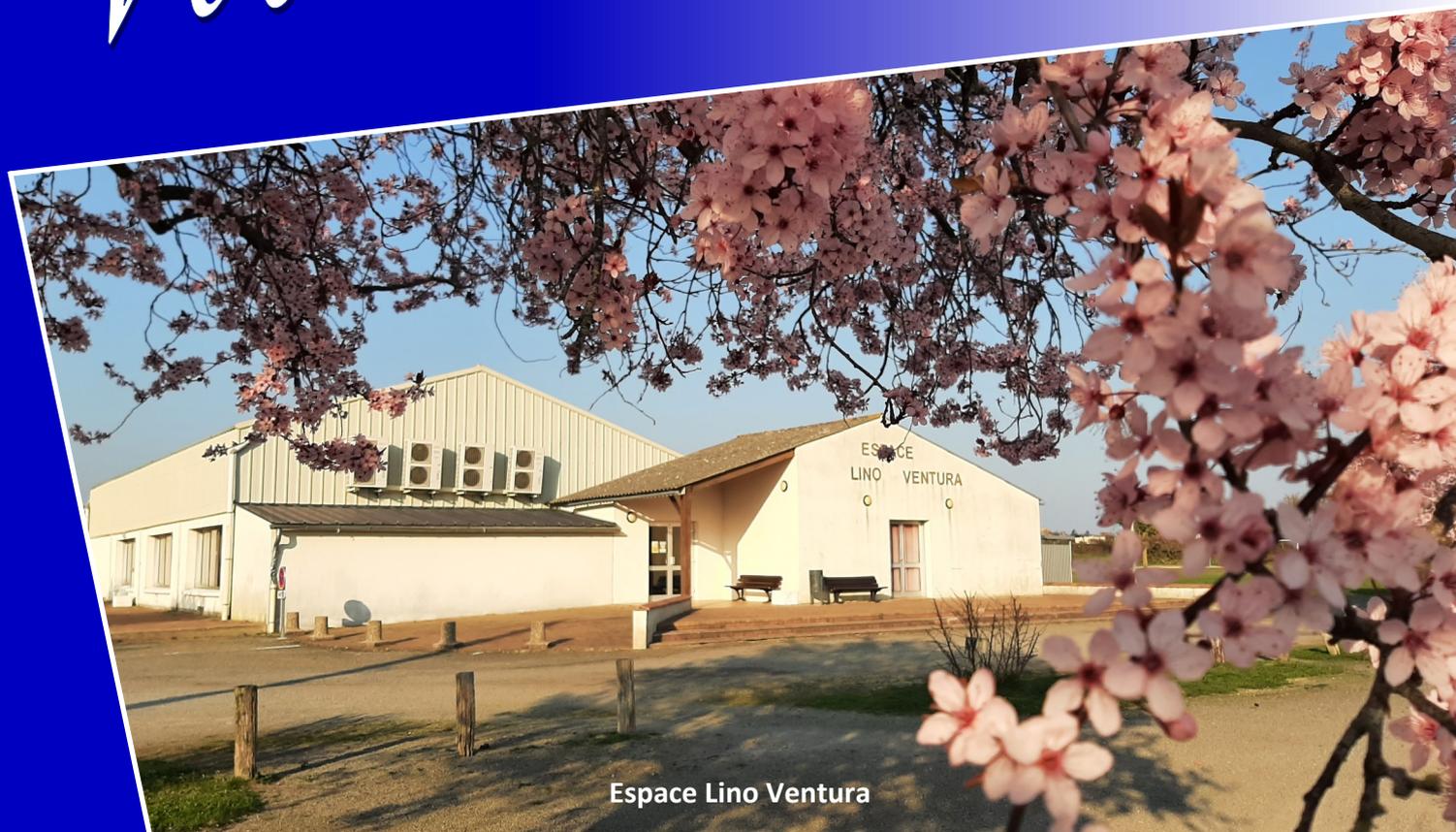


Vivre à Baracé

Janvier 2023 - n°59



Espace Lino Ventura



Fête de la Musique



Exposition "Eau là l'art"

Actions et informations municipales



Chères amies, chers amis,

Avant toute chose, permettez-moi au nom de l'ensemble de mon équipe municipale et en mon nom de vous souhaiter à tous une Bonne Année 2023.

L'année 2022 s'est terminée et elle fut compliquée pour de nombreuses raisons : guerre en Ukraine, sécheresse extrême durant plusieurs mois engendrant de nombreux feux de forêt, crise énergétique, inflation record.

Malgré ce contexte difficile, je veux souligner l'engagement de notre Conseil Municipal Junior avec son potager et sa journée citoyenne, l'investissement de nos Associations qui a permis de nombreux moments de bonheur et de partage.

Associations qui contribuent à faire connaître notre localité et à renforcer son attractivité.

Lors de cette année écoulée, des travaux pour la sobriété énergétique ont été réalisés, un distributeur de baguettes a été installé, le bac de Prignes s'est déplacé, et notre marché local est devenu bimensuel.

Cette année 2023 s'annonce tout aussi complexe et difficile. Nombreux seront les enjeux qui nécessiteront de l'union, de la force, du rassemblement, de l'écoute et surtout de la volonté politique pour trouver des solutions.

Je veux rester optimiste et croire en notre capacité d'anticiper, de faire. Alors, nous construirons ensemble le meilleur futur possible.

Le nouveau site internet de Baracé, bien qu'incomplet, est désormais en ligne, mais nous y travaillons.

Les travaux pour réduire la facture énergétique se poursuivent, ainsi que les études pour sécuriser les entrées de bourg et le cheminement piétonnier vers le lavoir, sans oublier la rénovation énergétique de l'Espace Lino Ventura.

L'article sur la fibre arrive. Je pense, un peu tard, car à l'heure où je vous écris ses mots, beaucoup de rendez-vous ont été pris pour le branchement de la fibre dans vos foyers et Bertrand, notre facteur a déjà livré de nombreuses Box.

Le recensement est toujours en cours, je remercie toutes les personnes qui ont déjà répondu aux questionnaires soit par internet soit par papier, et j'encourage les personnes qui ne sont pas encore recensées à se faire connaître auprès de notre agent recenseur. Merci aussi pour l'accueil que vous lui avez réservé.

L'année 2023, nous savons d'ores et déjà qu'elle sera jalonnée de nombreuses incertitudes, de situations que nous subirons plus que nous ne les maîtriserons. Pourtant, si chacun d'entre nous concède parfois d'un petit effort de tolérance, de solidarité, un petit pas vers l'autre, notre vie à tous n'en sera que meilleure et il fera encore mieux vivre à Baracé.

Je reste à votre disposition, et à votre écoute.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Votre Maire,
Christine RICHARD.

Sommaire

P.2	ÉDITO	P.20-21	SICTOM Loir et Sarthe
	Sommaire	P.22	VIE ASSOCIATIVE
P.3	Recensement		Le Club des Retraités Baracéens
P.4	État-Civil 2022	P.23	Le Comité des Fêtes
P.5	Tarifs 2023-2024	p.24	Livres et Loisirs
	INFOS MUNICIPALES	P.25	Les Z'Embaracés
P.6	Site internet	P.26	Les Bar-Dau Rose
P.7	Internet	P.27	Village Fleuri
P.8-9	Conseil municipal des Jeunes		Jo Racing Club
P.10	Argent de poche	P.28	Journées du Patrimoine 2022
P.11	Repas des Aînés	P.29	Perce-Neige
P.12-13	Urbanisme	P.30	Sporting Club Huillé-Lézigné-Baracé
P.14-16	Les réunions de conseil municipal 2022	P.31	Donneurs de Sang
P.16	Voitur'âges	P.32	Calendrier 2023
P.17-19	INTERCOMMUNALITÉ		

Recensement

Cette année, Baracé réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document au 30 janvier?

Contactez la commune : **02.41.76.93.66**.



Votre agent recenseur : Marianne PAYEN .



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Le secrétariat de la Mairie vous accueille les
mardis, jeudis et samedis de 9h00 à 12h00.

 : 02.41.76.93.66

Mail : mairie.barace@wanadoo.fr

Site : www.barace49.fr

Application mobile : Intramuros

État-Civil 2022

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue aux 8 bébés nés en 2022.



CARDIN Kyszer	13 janvier
BEAUTEMPS Joy	18 mars
CLÉMENT Arthur	21 mars
CESBRON DELAUNAY Aimy	16 juillet
CHÂTELAIN Maddy	25 juillet
DUBOSC Isaure	27 août
BRUANT Nino	28 août
VAUGON PEBE Jana	1 ^{er} décembre

LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

...permet de choisir la filiation de son enfant avant sa naissance, lorsque les parents ne sont pas mariés, c'est-à-dire lui choisir un nom de famille pour le jour de sa naissance.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Un acte sera rédigé et une copie vous sera remise pour la présenter le jour de la naissance de l'enfant.

Mariages - PACS

Tous nos vœux de bonheur aux 3 couples qui se sont mariés.

GOUPIL Julie et MICHELY Julien	24 avril
BABIAU Marine et BRESSON Jérôme	02 juillet
FLOCH Véronique et LECOMTE Serge	26 novembre

Et à nos 3 couples qui se sont pacés.

LEGEAY Coralie et COURCELLE Matthis	13 juin
LAINÉ Gwendoline et BRUANT Corentin	24 septembre
GARNIER Lidwine et MÉNARD Stéphane	30 septembre



Décès

Nous disons au revoir à 4 Baracéens, toute notre sympathie accompagne leur famille et leurs amis.

CADEAU Henri	17 février
PONTONNIER Jeannik	18 juin
JOUANNEAU Irène	22 juin
SALÉ Désiré	02 octobre



Espace Lino Ventura : Tarifs 2024

● Habitants de Baracé du samedi matin au dimanche 20 heures

- petite salle et cuisine 230 €
- grande salle et cuisine 360 €
- toutes les salles et cuisine 460 €

Une seule location, à ce tarif, par an et par foyer Baracéen.

Il est bien entendu que les habitants de Baracé ne doivent pas servir d'intermédiaire pour louer la salle à des personnes extérieures à la commune.

Après 20 heures et jusqu'au lundi 12 heures, une somme de 70 € sera demandée.

Location à partir de 10 heures le vendredi, une somme de 50 € sera demandée.

● Locations hors commune du samedi matin au dimanche 17 heures

- petite salle et cuisine 340 €
- grande salle et cuisine 580 €
- toutes les salles et cuisine 770 €

Après 17 heures et jusqu'au lundi 12 heures, une somme de 100 € sera demandée.

Location à partir de 10 heures le vendredi, une somme de 50 € sera demandée.

- Un chèque de caution de 1 000 € sera demandé à la réservation et rendu 15 jours après la location. Le paiement de la location se fait le jour de la remise des clefs en même temps que l'état des lieux d'entrée.
- Du lundi au vendredi, ½ tarif pour toutes les salles sauf jours fériés.



- **Le passage supplémentaire du camion sera facturé au locataire si les BACS de tri et d'ordures ménagères ne sont pas aux emplacements prévus pour la collecte. Le tarif sera celui fixé par les 3RD'ANJOU.**

Tarifs 2023 : Concessions cimetière, columbarium, et jardin du souvenir

<u>Emplacement Caveau</u> :	15 ans : 70 €	<u>Columbarium</u> :	15 ans : 300 €
	30 ans : 120 €		30 ans : 550 €
	50 ans : 190 €		50 ans : 750 €
	Caveau : 1 100 €		

Jardin du souvenir : 60 € pour la dispersion des cendres et la plaque gravée.

Loyers communaux : Tarifs 2023

Logement 12 rue de la Mairie	: 573 €/mois	Terrain de Grohier 1	: 150 €/ an
Café/épicerie	: 400 €/mois	Terrain de Grohier 2	: 150 €/ an
Jardin rue de Vieilleville	: 70 €/ an	Aire de camping-car	: 10 €/ la nuitée
Distributeur de baguettes	: 20 €/mois		

Photocopies : Tarifs 2023

Pour les particuliers :

Format A4 noir et blanc	: 0,20 €	Format A4 couleur	: 0,50 €
Format A3 noir et blanc	: 0,40 €	Format A3 couleur	: 1,00 €

Pour les Associations locales :

Format A4 noir et blanc	: 0,10 €	Format A4 couleur	: 0,20 €
Format A3 noir et blanc	: 0,20 €	Format A3 couleur	: 0,40 €

Site Internet

Depuis le 1^{er} janvier, le site internet de la Commune s'est doté d'une nouvelle interface. Ce nouveau site "fusionne" avec l'ancien site internet, toutes les informations sont donc presque au même endroit.

Actuellement, il n'est pas totalement finalisé, on doit prendre nos marques avec ce nouvel outil, s'y habituer. La mise en forme et la création d'articles sont complètement différentes.

À l'heure où Internet occupe une place de plus en plus importante dans notre quotidien, nous avons souhaité améliorer votre information en nous donnant les moyens d'une communication encore plus efficace, plus réactive et plus attractive.

Nous espérons que ce nouvel outil facilitera la vie et les démarches administratives des habitants et des nouveaux arrivants de la commune. Je ne doute pas de son utilité et de l'intérêt que vous y porterez, tant la communication nous semble bien plus encore indispensable aujourd'hui.

Nous continuerons bien entendu à améliorer cet outil au fil du temps, en tenant compte de vos suggestions. Divers modules complémentaires viendront le compléter de manière à ce qu'il réponde davantage à vos demandes et aspirations. N'hésitez pas à contacter les services de la Mairie afin de faire part de vos suggestions, nous serons heureux de pouvoir en tenir compte.

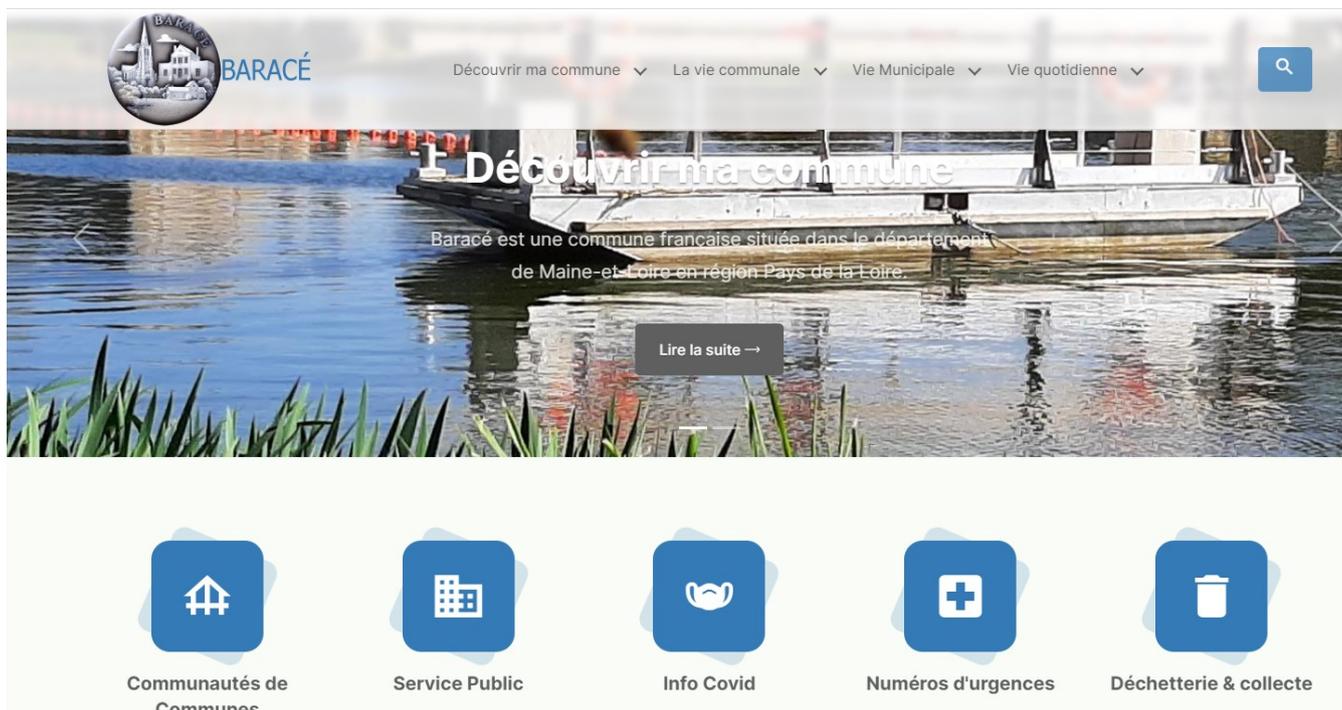
Je vous invite donc à découvrir toutes les rubriques et à consulter régulièrement nos actualités.

Enfin, il est facile de contacter les services de la mairie grâce au formulaire en bas de la page d'accueil "Nous contacter".

À l'ère de l'e-administration, il apparaît indispensable d'accompagner tous les administrés dans leurs démarches dématérialisées. Ainsi, vous retrouverez sur ce nouveau site internet un grand nombre de services accessibles à distance.

En complément, vous pouvez télécharger **l'application Intramuros** pour recevoir des informations sur la vie de la commune.

Bonne navigation sur notre site.



Vous l'attendez depuis longtemps et elle n'a jamais été aussi proche.

Je vous transmets les dernières informations que m'a transmis Anjou Fibre :

"*Bonjour Madame la maire,*

La société Anjou Fibre mandatée par le syndicat mixte Anjou Numérique déploie, depuis plusieurs mois, un réseau Fibre optique sur votre commune.

Nous sommes heureux de vous informer que près de 240 logements sont d'ores et déjà éligibles à la fibre optique à Baracé.

Nous allons informer prochainement par courrier, les foyers concernés par cette bonne nouvelle !

*Veillez trouver ci-joint le courrier qui va être distribué, **courant janvier**, aux administrés raccordables.*

Les Fournisseurs d'accès internet client du réseau Anjou Fibre qui commercialisent sur votre commune peuvent ou pourront être amenés à démarcher les particuliers et entreprises concernés (téléphone, mail, porte à porte).

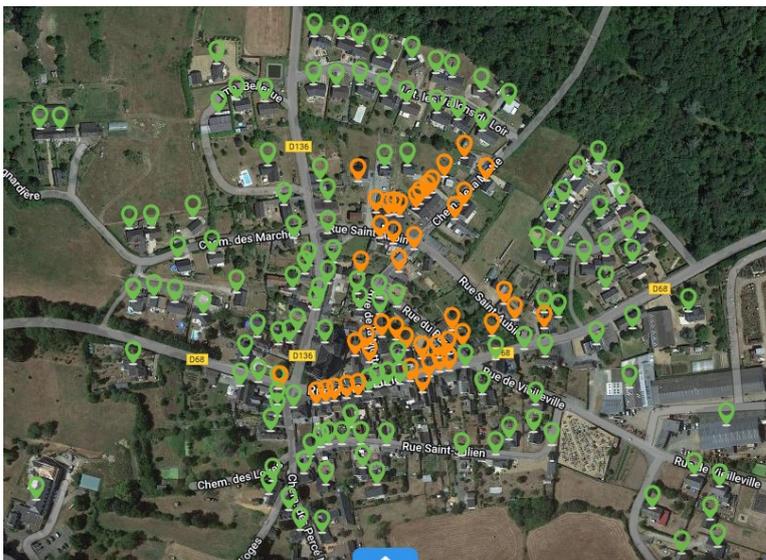
Dans le cadre du porte à porte, Anjou Fibre leur demande de se présenter en mairie en amont de tout démarchage. Si toutefois cette règle n'était pas respectée, je vous invite à me contacter.

*L'essentiel des informations se situe sur notre site : **www.anjou-fibre.fr** "*

Et pour ceux, dont la fibre n'arrive pas jusqu'à la limite de leur habitation,

" Les usagers dont les adresses sont concernées par des raccordements longs doivent demander au technicien mandaté par leur opérateur pour effectuer le raccordement de qualifier l'échec de raccordement avec ce motif de "raccordement long" auprès d'Anjou Fibre. Les équipes d'Anjou Fibre prendront le relai pour opérer le rapprochement du point de branchement suite à ce signalement de l'opérateur. S'il n'y a pas de remonté de l'opérateur vers Anjou Fibre aucune intervention ne sera réalisée. "

J'espère que ces informations vous seront utiles et que les courriers seront dans vos boîtes aux lettres avant la parution de ce bulletin.



Les Bergeottières



Les Petites Landes

État d'avancement des déploiements FttH dans votre quartier



Votre logement est raccordable.



Les travaux sont en cours.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

En 2022, le Conseil Municipal des Jeunes a travaillé avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA), l'objectif était de mobiliser la sensibilité et les potentiels d'idées des enfants sur des sites de la Commune.

L'AURA a initié une mission exploratoire en accompagnant les enfants dans un double objectif :

- * Appréhender l'urbanisme de manière ludique.
- * Mobiliser l'imaginaire des enfants pour concevoir la ville de demain.

Lors de ballades, les enfants livraient leurs ressentis dans un guide du marcheur. Et dans un second temps, les enfants ont imaginé la ville de demain en concevant un nouveau quartier.

2 sites ont été retenus :

- * Site 1 : square face à la Mairie nommé "**9 rue des arbres**" par les enfants
- * Site 2 : terrain derrière la Mairie nommé "**La mare aux grenouilles**" par les enfants

Diagnostic

9 rue des arbres



- + la nature, le chant des oiseaux
- le bruit des voitures, l'absence d'arbres au niveau des bancs



La mare aux grenouilles

- + les grenouilles, les bacs mis à la disposition des enfants du conseil pour créer leur potager
- un espace minéral, l'inconfort des cailloux au sol, l'environnement sonore



Projet

9 rue des arbres

- * Valorisation des zones ombragées
- * Installation de jeux et de tables de pique-nique
- * Création de jardins partagés
- * Mise en valeur du puits
- * Réaménagement de la route pour sécuriser les traversées piétonnes et créer des cheminements avec la plantation d'arbres d'alignement.



La mare aux grenouilles

- * Création d'un espace vivant à proximité de la Mairie en implantant un commerce et une école pour renforcer le dynamisme du centre-bourg et la réalisation d'un programme résidentiel intergénérationnel
- * Implantation de tables et de bancs sous les arbres
- * Création d'un cheminement piéton reliant les 2 sites
- * Réduction de l'offre de stationnement sur l'espace public
- * Mise en place d'une piste cyclable
- * Mise en valeur de la mare.



Restitution auprès du Conseil Municipal



Samedi 1^{er} octobre, a eu lieu l'élection du deuxième Conseil Municipal des Jeunes. Sept jeunes de 8 à 13 ans ont été élus.

Ces jeunes sont : Gabin LEBEAU, Maire Junior, Nyna BOISARD, Léonie GUIGNON, Manon CLAVREUL, Rose NÉDÉLEC, Kylian HARDY, Ryan CHARTIER CHEVALLIER, conseillers municipaux juniors.

Ils seront accompagnés par Tania LANGLAIS, Adjointe en charge de la Jeunesse, et de la Commission Enfance - Jeunesse composée de Marion BODINEAU, Wesley BOISARD, Julien MICHELY, et secondée par Christine RICHARD. Ils les guideront dans leurs réflexions, leurs missions.

Conseil Municipal des Jeunes

De gauche à droite :

Manon CLAVREUL, Rose NEDELEC, Gabin LEBEAU, Maire Junior, Ryan CHARTIER CHEVALLIER, Kylian HARDY.

Absentes : Léonie GUIGNON, Nyna BOISARD .



Plusieurs propositions ont été émises par les conseillers juniors, elles seront à étudier lors des prochaines réunions, et certaines d'entre elles sont déjà en préparation.

- Un après-midi avec les personnes âgées.

Pour jouer à des jeux de société de notre époque et de leur époque

- Une soirée cinéma plein air.

Choisir un film

Vendre des gâteaux faits par le Conseil Municipal Junior

Cela permet d'échanger, de partager

- Une journée « Sortez ! Bougez ! Nettoyer !

Nettoyage des déchets de la Commune de Baracé

Pique-nique à Prignes

- Une boîte aux lettres à pensées positives.

Fabrication d'une boîte aux lettres en bois pour écrire des pensées positives et venir en chercher pour soi.

Semer du bonheur !



APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

16 FÉVRIER À 14H30 À L'ESPACE LINO VENTURA

Chacun apporte un jeux de société, on partage, on joue ensemble

Pour petits et grands - Goûter offert

Argent de poche

Tu as entre 15 et 18 ans ! Gagne de l'argent de poche en rendant service à ta commune pendant les vacances !

Le dispositif *Argent de poche* donne la possibilité aux adolescents âgés de 15 à 18 ans d'effectuer des petites missions au sein de leur commune. Ces missions ont lieu pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 5€ par heure .

Les jeunes sont accueillis dans différents services de la Mairie : service technique, service administratif, etc... pour accomplir des missions diverses.

Conditions

- Les jeunes doivent avoir entre 15 et 18 ans.
- L'indemnité forfaitaire est fixée à 5€ par heure dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée avec une pause obligatoire.
- Le dispositif est réservé aux jeunes de la commune de Baracé



Démarches

Le dossier d'inscription et la lettre de motivation sont à déposer à l'accueil de la Mairie ou à envoyer par mail à l'adresse mairie.barace@wanadoo.fr

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
SGA
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

LE RECENSEMENT MILITAIRE DONNE DES DROITS

Qui ?	Garçons et filles de nationalité française
Où ?	À la mairie de ton domicile
Quand ?	Dès 16 ans
Avec quoi ?	La carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile Ton numéro de portable Ton adresse mail et les études préparées
Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none">▪ Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduit accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP,...)▪ Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté▪ Pour inscription d'office sur les listes électorales

Collect'mobile

Un geste pour ma Commune

Faites un geste pour l'environnement,
Du 1^{er} décembre 2022 au 28 février 2023, déposez votre ancien téléphone dans le collecteur situé à la Mairie.

Maires Ruraux
du Maine-et-Loire

Repas des aînés

Chaque année, et depuis plusieurs décennies, la municipalité de Baracé organise un repas pour tous les aînés de la commune âgés de plus de 65 ans. Ce moment d'échange, de bonne humeur et de convivialité est un rendez-vous incontournable. Ce repas aura lieu le dimanche 2 octobre à l'Espace Lino Ventura.

Plus de cinquante convives étaient réunis pour cette journée de partage, dont Monsieur Henri DESMARRES, le doyen âgé de 94 ans, et Madame Jeannine BOTTEAU, âgée de 91 ans.



Lors de cette journée, Madame HALOUEAU a reçu la médaille de Baracé pour la remercier de son engagement pour toutes les années durant lesquelles elle a présidé l'Association des Retraités Baracéens.



Un joli moment de retrouvailles chaleureuses, d'échanges dans la convivialité, avec ses parties de jeux de cartes.



Depuis fin septembre, Emilie Adrion est installée au cabinet d'infirmières située au 5 rue de la mairie à Léznigné et travaille en collaboration avec Stéphanie Latour. Elles sont disponibles pour tous les villages avoisinants, donc, pour vous habitant de Baracé.

Une permanence est assurée sur rendez-vous à partir de 7h15 pour les prises de sang et autres soins. N'hésitez pas à les contacter au 02 41 69 59 03 pour vos pansements, injections et autres soins à domicile ou au cabinet.



PERMIS de CONSTRUIRE :

AOUSTIN Nicolas : Préau
PENSIVY Thierry : Pergola bioclimatique
ROUQUET Nicolas : Habitation
GALLAIS Sébastien : Garage
FRANÇOIS Sandy : Habitation
JACQ Soizic : Habitation
MOREAU Nicolas : Habitation
BOISNON Nicolas : Habitation
LEFEBVRE Vincent : Pergola bioclimatique
BODINIER Simon : Abris de jardin

Délai d'instruction : 2 mois

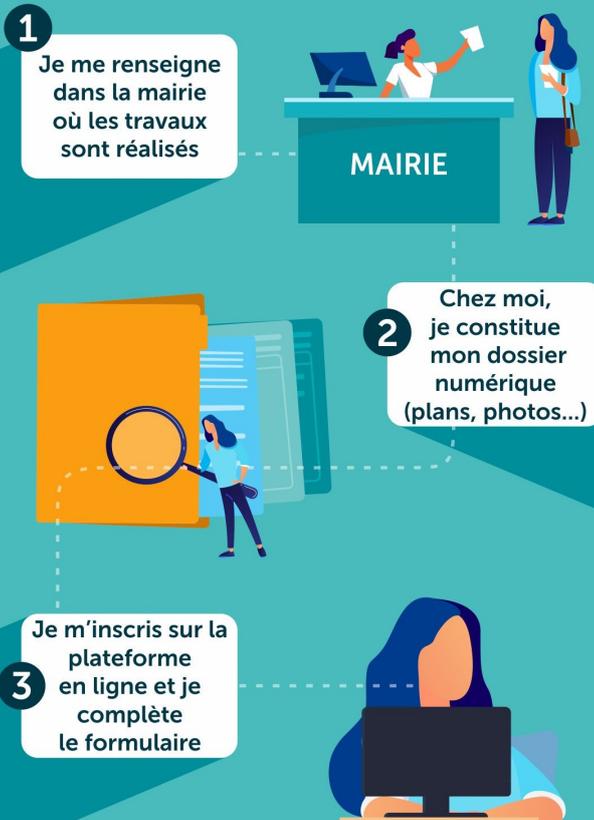
DÉCLARATION PRÉALABLE :

SIGONNEAU Dominique : Extension
BENOIST Willy : Division
PERRIER Séverine : Extension
GOURLAOUEN Christel : Modification façade
AOUSTIN Nicolas : Modification et création d'ouvertures
OLIVIER Philippe : Création d'ouverture
MOREAU Camille : Fenêtres de toit
LANGLAIS Tania : Création porte
DELVAL Bernard : Panneaux photovoltaïques
BEAUPÈRE Jean Louis : Division
PASQUER LOZAHIC Florence : Modification d'ouvertures
LAINÉ Gwendoline : Abris de jardin

Délai d'instruction : 1 mois

DÉPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe
vous accompagne dans
vos démarches d'urbanisme en ligne pour vos travaux



<https://anjouloiretsarthe.geosphere.fr/guichet-unique>

ANJOU
LOIR &
SARTHE
communauté de communes

Retrouvez toutes les informations et l'accompagnement sur
www.ccal.s.fr

**Depuis le 01/01/2022, le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (CU, PC, DP) peuvent être déposés en ligne
Sinon, vous pouvez toujours les déposer en 3 exemplaires à la Mairie.**

Les travaux de bricolage et de jardinage entraînant l'usage de matériels bruyants sont soumis à des horaires .

Les particuliers peuvent effectuer leurs travaux :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le brûlage des déchets verts et des ordures ménagères sont interdits.

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

Si la construction a pour effet de porter la surface de plancher totale au-delà de 150 m², un **Permis de Construire** avec un **architecte** est nécessaire.

Toute nouvelle construction doit être en **limite de propriété** ou à **3m**.

- Création d'une véranda, terrasse couverte, pergola bioclimatique, préau, extension
- 20m² : **Déclaration Préalable**
 - + 20 m² : **Permis de Construire**

Création d'une fenêtre de toit, vélux
Déclaration Préalable

Pose de panneaux photovoltaïques
Déclaration Préalable

Modification de façade
Création ou modification d'ouvertures, bloc climatiseur, etc..
Déclaration Préalable

Création d'une piscine
Déclaration Préalable

Terrasse non couverte
• Sans surélévation : aucune formalité

Annexes : garage, abris de jardin, cabane, appentis
• - 5 m² : Aucune formalité
• - 20m² : **Déclaration Préalable**
• + 20 m² : **Permis de Construire**



LE SAVIEZ-VOUS ?

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :

BROYAGE

COMPOSTAGE

PAILLAGE

Réunion du 10 janvier :

Terrains : Lors de sa précédente réunion, le conseil municipal avait proposé à Monsieur Desmarres d'acheter son terrain près de l'aire de camping-cars, celui-ci a décliné l'offre.

Madame le Maire a rencontré une personne désireuse de vendre son terrain constructible à la commune. Le conseil municipal est d'accord pour faire une offre, sachant que le terrain est situé dans la zone de droit de préemption urbain, ce qui permettrait à la commune d'avoir un peu de foncier à bâtir.

Distributeur de pain : Madame le Maire et Monsieur Joël Dronne ont rencontré Monsieur Poirier, commercial de « Ma Baguette » et Monsieur Léone, boulanger à Tiercé pour discuter d'une éventuelle installation d'un distributeur de pain sur la commune. Le conseil municipal part sur un distributeur d'occasion d'un montant de 6 000 € qui sera installé à la place de la cabine téléphonique, Place de l'Église.

Réunion du 28 février :

Fonds de concours SIEML (dépannages 2021): Le fonds de concours pour les opérations de dépannage de 2021 s'élève à 694,14 € TTC.

Convention pour les études d'aide à la décision : AUDIT énergétique (CEP) : Le SIEML propose à la commune de signer une convention pour les études d'aide à la décision. Cette étude permet un audit énergétique à l'Espace Lino Ventura pour un montant de 889,58 € TTC (40% du montant total). Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Convention de mise à disposition d'un délégué à la protection des données : Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la commune a décidé de nommer le Syndicat e-collectivités en tant que personne morale pour assurer la fonction de DPO (Dat Protect Officer, délégué à la protection des données) mutualisé.

Convention redevance distributeur de pain : Le conseil municipal a décidé de signer une convention avec la Boulangerie Léone de Tiercé moyennant une indemnisation de 15 € par mois.

Achat de terrain : Le conseil municipal a décidé d'acquérir la parcelle de 6 540 m², située au Rodiveau, pour 1 500 € hors frais de notaire.

Voirie 2022 : Les travaux de voirie 2022 seront : curage de fossés à la Rougellière, la Bouvrie, la Métairie des Landes les Deffroux et réfection du réseau d'eaux

pluviales chemin des Perce-Neige.

Taux des impôts 2022 : Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux pour 2022, soit TFB = 42,61 % (incluant le taux départemental de 21,26%) et TFNB = 37,37%

Subventions 2022 : voir page bulletin de septembre 2022.

Réunion du 04 avril :

Frais de représentation du Maire : Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'instituer une dotation permettant la prise en charge directe des frais de restauration par la collectivité elle-même ou le remboursement, le cas échéant sous forme forfaitaire, des dépenses de représentation exposées et dûment justifiées avec un montant plafond de 1 000 €.

Compte Administratif et Compte de Gestion 2021 : ces comptes ont été adoptés à l'unanimité.

Affectation du résultat : Le conseil a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2021 comme suit : 229 479,30 € en fonctionnement.

Budget Primitif 2022 : Adopté à l'unanimité.

Réunion du 23 mai :

Tableau des effectifs : Le conseil municipal a approuvé le tableau des emplois modifié au 01/06/2022.

Frais de scolarités 2021-2022 ÉTRICHÉ : La participation financière pour l'année 2021-2022 sera de 8 964,84 € pour 4 élèves en maternelle et 13 élèves en élémentaire.

Cession de terrain : Pour faire suite à une demande, le conseil municipal a décidé de céder une portion du chemin de Launay.

Commerce : En attendant que les gérants de « Chez Lulu » récupère l'activité de la Poste, le conseil municipal a décidé de diminuer les loyers d'avril, mai et juin de moitié.

Achat de matériel : Après avoir étudié plusieurs devis, le conseil municipal a décidé d'acquérir un tracteur John Deere auprès de l'entreprise GADET.

Réunion du 27 juin :

Délibération relative aux modalités de publicité des actes : La commune a décidé de continuer à faire de l'affichage papier.

Délibération versement fonds de concours SIEML: Le fonds de concours pour les opérations de mise aux normes des armoires s'élève à 1 414,18 € TTC..

Groupement de commande balayage voirie : Le conseil municipal a décidé d'adhérer au groupement de commandes. Il désigne Christine Richard comme représentante titulaire pour la commission d'appel d'offre et Joël Dronne comme suppléant.

Groupement de commande contrôles périodiques réglementaires des bâtiments, des équipements et des aires de jeux : Le conseil municipal a décidé d'adhérer au groupement de commandes. Il désigne Christine Richard comme représentante titulaire pour la commission d'appel d'offre et Tania Langlais comme suppléante.

Remboursement achat : le conseil municipal accepte de rembourser Madame le Maire 449,99 € pour les cartes de vœux et les nichoirs.

Réunion du 12 septembre :

Désignation du coordonnateur communal : Madame Véronique Boissonnet est désignée coordonnateur communal pour le recensement 2023.

Contrat d'assurance groupe : Le conseil municipal décide de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le centre de gestion pour la couverture des risques statutaires des agents à compter du 01/01/2023.

FSL (Fonds de Solidarité pour le logement) : La participation de la commune pour 2022 s'élève à 147,98 €.

Rapport d'activités CCALS : Madame le Maire a présenté le rapport d'activités réalisé tous les ans par la communauté de communes qui établit un bilan des actions engagées dans le champ de ses différentes compétences.

SIEML : programme de rénovation de l'éclairage public : Le conseil municipal a décidé de ne pas s'inscrire au programme de rénovation de l'éclairage public pour 2023.

Adressage : Le conseil municipal a décidé de créer de nouvelles adresses pour les nouvelles constructions situées chemin de la Motte et Les Maisons.

Réunion du 07 novembre :

Éolien : Décision de lancer une démarche territoriale sur les Énergies Renouvelables (ENR) : Le conseil municipal a autorisé, pour la zone 3, la CCALS en partenariat avec le SIEML et ALTER Energie à déployer une

demarche territoriale et les études nécessaires pour atteindre les objectifs de productions d'énergies renouvelables et à engager simultanément les démarches de sécurisation du foncier indispensables.

RAPPORT CLECT N°1 : Le conseil municipal a approuvé : le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées en date du 01/02 qui détaille la méthode d'évaluation des charges retenues pour le transfert de la compétence périscolaire et son impact sur les montants des attributions de compensation 2022 et le rapport 01 de la CLECT en date du 21/09 qui détaille la méthode d'évaluation des charges retenues pour le transferts de certaines compétences. Il a pris connaissance du montant des attributions de compensation respectives des communes.

RAPPORT CLECT N°2 avec procédure de révision des attributions de compensation : Le conseil municipal a approuvé la révision libre de son attribution de compensation qui vise à accepter que son attribution de compensation soit diminuée sur 5 années afin de compenser les AC négatives des petites communes.

Approbation rapports annuels SPANC et ANC 2021 : Le conseil municipal a accepté les rapports annuels 2021 de l'assainissement collectif et celui de l'assainissement non collectif.

Recensement 2023 : Le conseil municipal a décidé de nommer Madame Brigitte Cardin comme agent recenseur.

L'agent recenseur sera employé du 05/01/2023 au 21/02/2023 et sera rémunéré sur la base d'un forfait de 1 000 € brut et aura une indemnité forfaitaire pour ses frais kilométriques de 400 €.

Repas des aînés pour les moins de 65 ans : La participation des conjoints de moins de 65 € est de 29 €.

Convention redevance distributeur de pain : Le conseil municipal a décidé de signer une convention avec la boulangerie Boloé d'Étriché pour l'utilisation du distributeur de pain moyennant 15 € par mois.

Subvention : L'Association JO RACING CLUB a sollicité la commune pour obtenir une subvention mais le conseil municipal a décidé que la commune ne subventionnerait que les Associations qui ont un but d'intérêt général, collectif et caritatif.

Réunion du 12 décembre :

Adhésion au service commun ADS pour la période 2023-2027 : Le conseil municipal a décidé d'adhérer au service commun porté par la CCALS pour l'instruction des autorisations du droit des sols pour la période 2023-2027, de confier au service commun l'instruc-

tion de tous les actes d'urbanisme au service commun de la CCALS et d'approuver le tableau de répartition des coûts de fonctionnement du service commun.

Convention archiviste : Dans le souci d'une bonne organisation des services, la commune et la CCALS sont convenus qu'un service de la communauté est mis à disposition de la commune, dans l'intérêt de chacun, aux fins de mutualisation et dans le cadre d'une bonne organisation des services. La mise à disposition concerne le service administratif « archive » avec un taux horaire de 23 € pour la période du 02/01/2023 au 31/01/2023.

Remboursement de frais : le conseil municipal accepte de rembourser Madame le Maire 117,50 € pour des achats à Leroy Merlin.

Tarifs 2023 loyers communaux : Voir p 5.

Tarifs 2023 cimetière : Voir p 5.

Tarifs 2023 photocopies : Voir p 5.

Tarifs 2024 Espace Lino Ventura : Voir p 5

Nous vous informons que vous pouvez consulter tous les comptes-rendus dans leur intégralité sur le site internet de la commune : www.barace49.fr

Compte-Rendu



Voitur'âge

L'Association Voitur'âge recherche activement des bénévoles pour Baracé.

Vivre en zone rurale s'accompagne souvent d'un problème de mobilité. Une difficulté plus handicapante pour les personnes âgées et les personnes fragiles .

Depuis 2020, la Commune de Baracé n'a plus de chauffeurs.

Vous aimez conduire, vous avez le sens des relations humaines, alors, rejoignez l'Association.

Nous avons besoin de nouveaux membres pour aider à la mobilité des personnes isolées.

Les demandes de transports sont peu nombreuses sur Baracé, mais importantes pour les bénéficiaires. Il s'agit surtout d'assurer des trajets pour des rendez-vous médicaux (Angers, La Flèche) et administratifs (Baugé).

Les démarches à effectuer

Les personnes intéressées doivent adhérer à l'Association pour une cotisation annuelle de 3 €.

Chaque bénéficiaire appelle le chauffeur au minimum 48 heures avant le déplacement prévu, dans un rayon de 50 kilomètres maximum , et règle directement au chauffeur le prix du déplacement à raison de 0,50 € du kilomètre.

Référent communal :

RICHARD Christine : 06.88.67.96.71



VOITUR'AGES
TRANSPORT SOLIDAIRE

Commande de fioul

Pour toute commande de fioul, particuliers et agriculteurs peuvent appeler :

Madame Hélène RICHARD au 02.41.76.94.16 **avant 21 Heures.**

Rappel : date limite de commande le 15 du mois pour une livraison à partir du 20 du mois.

La commande de fioul est une commande groupée.

Cette organisation est faite par des bénévoles dans l'intérêt de la collectivité.

Animaux errants

La divagation d'animaux et plus particulièrement celle des chiens cause des désagréments. Dans un but de sécurité et de tranquillité, cette divagation a été réglementée.

20 € : c'est le montant de l'amende, fixé par le conseil municipal, que les propriétaires vont devoir payer si leurs animaux sont retrouvés sur la voie publique et mis en gardiennage dans le chenil communal.

Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

En juin 2019, les élus de la CCALS ont souhaité s'engager dans une nouvelle étape en élaborant un Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Le PLUi est un document d'urbanisme règlementaire construit sur la base d'un projet d'aménagement et de développement, partagé par les 17 communes membres de la CCALS. Il remplacera à terme les dix documents d'urbanisme actuellement en vigueur et s'imposera alors à toute demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...).

Il a pour objectifs :

- d'assurer la cohérence du développement territorial à horizon 2035 ;
- de prévoir et d'organiser les besoins en matière de logements, de déplacements, d'équipements, de développement économique... ;
- de répondre aux attentes et aux besoins de la population, dans une logique de solidarité communautaire et d'optimisation des moyens ;
- d'appréhender les enjeux environnementaux et paysagers à une échelle adaptée ;
- de traduire les réglementations locales (Schéma de Cohérence Territoriale – SCoT, Plan Climat Air Energie Territorial – PCAET...) et nationales.

Le PLUi, un projet avec les habitants et les acteurs locaux

Les élus ont souhaité une adhésion la plus large possible à ce projet qui doit penser le devenir du territoire à horizon 2035.

Pour participer, habitants et acteurs locaux sont invités à partager leurs attentes, observations et idées pour notre territoire sur l'un des registres de concertation mis à disposition dans chaque mairie.

Enquête auprès des habitants sur les habitudes de consommation alimentaire

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe souhaite aller à la rencontre des habitants pour connaître leurs habitudes de consommation alimentaire et leurs besoins.

Participez en remplissant l'enquête en ligne

ENQUÊTE
auprès des habitants
sur les habitudes de consommation alimentaire

Dans le cadre du **Projet Alimentaire de Territoire**, la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe souhaite aller à la rencontre des habitants pour **connaître leurs habitudes de consommation alimentaire et leurs besoins**.

Remplissez l'enquête en ligne en scannant le QR code ci-contre !

+ d'infos : www.ccals.fr

ANJOU LOIR & SARTHE
communauté de communes

CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

L'amélioration de son logement est devenue une priorité pour de nombreux habitants. La CCALS vous accompagne dans votre rénovation.

Retrouvez les différents dispositifs à votre disposition en tant qu'habitant du territoire de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe.

Rénovation, construction, isolation... Des conseillers France Rénov' pour aider les particuliers

Par téléphone et sur rendez-vous, les conseillers France Rénov' accompagnent les particuliers dans leur projet de construction, de rénovation ou d'amélioration de l'habitat.

Ils répondent aux questions sur les travaux à réaliser en priorité, le choix des matériaux, le type d'isolation, les modes de chauffage, les devis... Ils conseillent sur les réductions de facture énergétique et sur les énergies renouvelables. En plus de leur expertise technique, ces spécialistes informent sur les aides dont peuvent bénéficier les personnes pour leurs travaux.

Financés par le secteur public, leurs conseils sont indépendants, gratuits et à destination de tous.

- Pour toute question relative à **la rénovation** : **02 41 18 01 08**
- Pour toute question relative à **l'installation de panneaux solaires**: **02 85 29 16 46**
- Pour prendre rendez-vous : <https://iframe-dialogwatt.espace-faire.fr>

Les permanences sont ouvertes un vendredi sur deux à France Services à Durtal, 11 Rue Joseph Cugnot.

Un programme d'animations sur le territoire

Les Espaces Conseil France Rénov' proposent également de nombreux événements pour échanger autour des projets de construction ou de rénovation des particuliers, ainsi que présenter les différentes astuces pour économiser l'énergie : ateliers pratiques, visites de logements performants, balades thermiques, forums et salons.



Un accompagnement plus poussé dans la réalisation de vos travaux

Vous vous lancez dans une rénovation énergétique ? Après avoir consulté un conseiller France Rénov', vous pouvez également bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour traiter chaque étape de votre projet (technique, administrative, financière, sociale, etc.) et vous aider tout au long de votre parcours de rénovation.

La mission de l'accompagnateur Rénov' est de faciliter la réalisation de vos travaux et de vous aider à mobiliser les financements disponibles pour faire aboutir votre projet :

- Définition des travaux : visite, diagnostic, préconisations de travaux adaptés
- Conseils pour la sélection des entreprises et choix des devis

Des projets de rénovation énergétique ?

La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe et les Espaces Conseil France Rénov' s'associent pour vous proposer un accompagnement gratuit et personnalisé pour vos projets de rénovation énergétique.

ANJOU LOIR & SARTHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

avec France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

- Appui aux démarches administratives
- Aide spécifique pour les ménages en situation de précarité
- Mobilisation des financements
- Conseils en fin de chantier

À noter : un accompagnateur Rénov' est obligatoire dans le cas d'un dossier suivi par MonProjetAnah qui assure des travaux de rénovation d'autonomie, de remise aux normes de sécurité et de salubrité ainsi que dans un projet de rénovation énergétique d'ensemble avec MaPrimeRénov' Sérénité. Il est également fortement conseillé dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique globale porté par MaPrimeRénov'.

Pour une rénovation sereine et de qualité, faites appel à l'expertise de nos équipes et profitez d'un accompagnement personnalisé et gratuit.

Plus d'infos -> <https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>

Des conseillers France Rénov' pour aider les professionnels

Alisée met à disposition des professionnels du petit tertiaire privé du territoire Anjou Loir et Sarthe un numéro et un mail pour toutes les questions liées à la rénovation énergétique des bâtiments :

- 02 85 25 16 44
- conseil-als@petit-tertiaire.fr

Se déplacer autrement en Loir et Sarthe

En Répondant au questionnaire "**se déplacer autrement**", vous allez pouvoir apporter votre vision du changement climatique et plus spécifiquement de la mobilité pour ainsi contribuer à l'évolution de votre territoire pour l'avenir !



Petite enfance

LE RAM DEVIENT LE RPE

Depuis le 1^{er} janvier, le Relais Assistants Maternels a changé de nom et s'appelle désormais le Relais Petite Enfance. Le RPE est un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels (assistants maternels et gardes à domicile), une dénomination qui correspond mieux à la globalité de son action.

Le RPE est présent sur quatre secteurs du territoire de la Communauté de communes Anjou Loir Sarthe :

Durtal, Morannes-sur-Sarthe-Daumeray, Seiches-sur-le-Loir et Tiercé.

Contactez le RPE par mail : rpe@ccals.fr

Plus d'informations sur le site internet www.ccals.fr, rubrique petite enfance.

Suivez l'actualité de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe :

www.ccals.fr

@ccanjouloiretsarthe

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS)

103 rue Charles Darwin - BP 70004 - 49125 Tiercé - 02 52 75 05 05

Horaires d'ouverture, sur rendez-vous : du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h30 / le vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h30

LE SERVICE PRÉVENTION DES DÉCHETS DES 3RD'ANJOU EN ACTION

La première année d'existence des 3RD'Anjou touche à sa fin et le bilan du service prévention est déjà fourni. D'autres projets sont en cours, mais retrouvez ci-dessous, les aides* et les actions d'ores et déjà en place pour vous accompagner dans la réduction de vos déchets :



Subvention pour aider à l'achat de couches lavables

40% de prise en charge limitée à 150€ / enfant (réservée aux particuliers)

Subvention pour aider à l'achat d'un broyeur thermique

50% du montant d'achat dans la limite de 200€ (réservée aux particuliers)

En 2022, 3 620 € de subvention broyeur ont été accordés



Mise à disposition de composteurs individuels et en établissement

Une participation est demandée pour un composteur de 300 ou de 600 litres.

En 2022, 495 composteurs ont été distribués aux usagers du territoire des 3RD'Anjou.

Mise à disposition de gobelets et de carafes réutilisables pour vos événements (réservée aux associations et aux professionnels)

En 2022, déjà 50 événements accompagnés avec un équivalent de plus de 25 500 gobelets non jetés !



Subvention pour l'aide à l'achat d'un lombricomposteur

50% du montant d'achat plafonné à 50€ / foyer

Déchets amiantés

Tous les déchets d'amiante sont des déchets dangereux même lorsqu'ils sont liés à des matériaux inertes. Ceux-ci ne peuvent être recyclés et doivent suivre une filière d'élimination adaptée.

Les 3RD'Anjou organisent, en 2022, 7 collectes ponctuelles de déchets amiantés en déchèterie pour les usagers du territoire.

Cette collecte gratuite est exclusivement réservée aux particuliers et sur **inscription préalable au minimum 15 jours avant la collecte** (sous réserve de place disponible). Quantité maximum acceptée : 1 big-bag par an et par foyer .

Collecte 2023 :

Samedi 4 février 2023 - déchèterie de Châteauneuf-sur-Sarthe

Mercredi 22 mars 2023 - déchèterie de Thouarcé

Mercredi 5 avril 2023 - déchèterie de Durtal

Samedi 3 juin 2023 - déchèterie de Chalonnes-sur-Loire

Samedi 24 juin 2023 - déchèterie de Tiercé

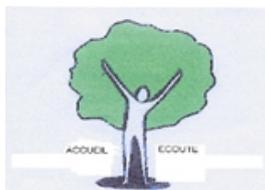
Mercredi 20 septembre 2023 - Seiches-sur-le-Loir

Samedi 7 octobre 2023 - Chalonnes-sur-Loire

* dans la limite de l'enveloppe prévue par le comité syndical et voté au budget.

Le réemploi aujourd'hui sur les 11 déchèteries des 3RD'Anjou.

Après le dépôt des objets en déchèterie par les particuliers ou par les entreprises, des organismes se chargent de les récupérer et de leur donner une seconde vie.



Sur la déchèterie du Lion d'Angers il s'agit de l'Association lionnaise **l'Arbre Vert**. Un travail de revalorisation des objets et de remise en état est par la suite effectué pour les revendre à bas prix. Vous pouvez donner/trouver de l'électroménager, des meubles, des vêtements, des bibelots, des objets de collections, de la vaisselle, etc. Retrouvez les horaires d'ouverture des magasins du Lion d'Angers et de Segré sur leur site internet : <https://www.larbrevertasso.fr/>



Sur les déchèteries de Tiercé, de Châteauneuf-sur-Sarthe (commune déléguée des Hauts-d'Anjou), de Durtal, de Seiches-sur-le-Loir et du Louroux-Béconnais (commune déléguée de Val d'Erdre-Auxence), il s'agit d'**Emmaüs**. Retrouvez-les horaires de vente des magasins de Saint-Jean-de-Linières et d'Angers sur leur site internet : <https://emmaus-angers.fr/>



Pour terminer, sur les déchèteries de Chalonnes-sur-Loire, de Saint-Georges-sur-Loire, de Rochefort-sur-Loire, de Thouarcé (commune déléguée de Bellevigne-en-Layon) et de Juigné-sur-Loire il s'agit de **l'Écocyclerie Loire Layon Aubance**. La collecte en déchèterie est réalisée à travers la présence d'agents valoristes qui sélectionnent les objets revalorisables. Les objets sont ensuite transférés à l'Écocyclerie basé à Thouarcé pour être triés, sélectionnés, nettoyés, réparés, recyclés ou mis en rayon pour la vente. Les objets sont revalorisés à travers une boutique solidaire.

Retrouvez les horaires de vente sur leur site internet : <https://ecocyclerieloirelayonaubance.fr/> Les objets acceptés en dépôt sont les suivants : meubles, vêtements, chaussures, vaisselle, bibelots, jouets, livres, CD, DVD et vinyles, outils, cycles, électroménager, informatique, bijoux et hifi. Cependant, ne sont pas acceptés objets cassés, encyclopédies, écrans à tubes cathodiques et VHS.

Retrouvez ci-après les dates des grandes ventes 2023 à l'Écocyclerie Loire Layon Aubance :

- Vendredi 17 et samedi 18 mars : Changement de saison
- Vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril : Plein air et déstockage
- Vendredi 12 et samedi 13 mai : Culture-vintage
- Vendredi 21 et samedi 22 juillet : Scolaire
- Vendredi 22 et samedi 23 septembre : Changement de saison
- Vendredi 13 et samedi 14 octobre : Déstockage
- Vendredi 17 et samedi 18 novembre : Vente spéciale Noël

Revalorisez en donnant et achetez malin en favorisant la seconde main !

3 RD'Anjou
103 rue Charles Darwin
49125 Tiercé

02 41 59 61 73
contact@3rdanjou.fr
www.3rdanjou.fr

Le Club des Retraités Baracéens

Président	: Jean-Baptiste RICHARD
Vice-présidente	: Lucette CADEAU
Trésorier	: Claude LECOQ
Secrétaire	: Jean AUDREN



Assemblée Générale

Jeudi 19 Janvier

Journée détente

Jeudi 22 Juin

Repas de Noël

Jeudi 7 décembre



Si vous aimez jouer aux cartes, que vous avez plus de 65 ans

Vous pouvez venir nous rejoindre tous les 15 jours (un jeudi après-midi sur deux)

pour passer un bon après-midi

à la salle des Associations de l'Espace Lino Ventura.

Pour toutes informations, contacter le Président :

Monsieur Jean-Baptiste RICHARD

au 09.83.82.56.89

Le club vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2023.

Le Comité des Fêtes

Les membres du Comité des Fêtes de Baracé tenaient à vous présenter tous leurs vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Après deux années de crise sanitaire, nous avons à nouveau pu faire des manifestations, ces manifestations qui nous manquaient tant. Vous avez été nombreux à venir fêter la Fête de la musique le 24 Juin, soirée organisée en collaboration avec le Bar "Chez Lulu". Ce fut un moment très festif et convivial.

Ensuite, nous avons, à nouveau pu organiser notre traditionnel vide-grenier, qui a pour habitude de se tenir le dernier week-end du mois de Juillet.

Cette année fut elle aussi un peu particulière, du fait de la canicule que nous avons subie. Et enfin, notre dernière grosse manifestation, le LOTO du 19 Novembre, où nous étions près de 350 personnes ; et là aussi, grâce à vous, ce fut une belle soirée, que nous avons su accompagner d'une bourse aux jouets le lendemain.

Nous avons pour ambition sur 2023, de continuer nos différentes manifestations.

Les principales dates à retenir sont le **Vide-Grenier le 30 Juillet**, le retour de la **Guinguette à Prignes le 9 Septembre**, et enfin notre **LOTO / Bourse aux jouets les 25 et 26 Novembre**.

Retenez dès à présent ces dates.

Et si, à votre tour, vous voulez faire partie de cette belle aventure qu'est le Comité des Fêtes, sachez que nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec Erwan, Président du Comité au 06.61.96.60.82 ou Damien, le secrétaire du Comité au 06.86.73.27.39.

Meilleurs vœux encore à vous tous, et que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur.



Cher(e)s Baracéens, Baracéennes,

Toute l'équipe de Livres et Loisirs

Vous souhaite une bonne et heureuse Année 2023

En espérant qu'elle sera riche en projets et en rencontres et qu'elle nous permette de nous réunir lors des différents évènements que l'on prévoit.

Bibliothèque

Elle sera ouverte :

2 mercredis par mois de 15h00 à 17h00

(Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois)

Et 2 Samedis par mois de 11h00 à 12h00

(Les 1^{er} et 3^{ème} de chaque mois)

Venez nombreux !

Sport

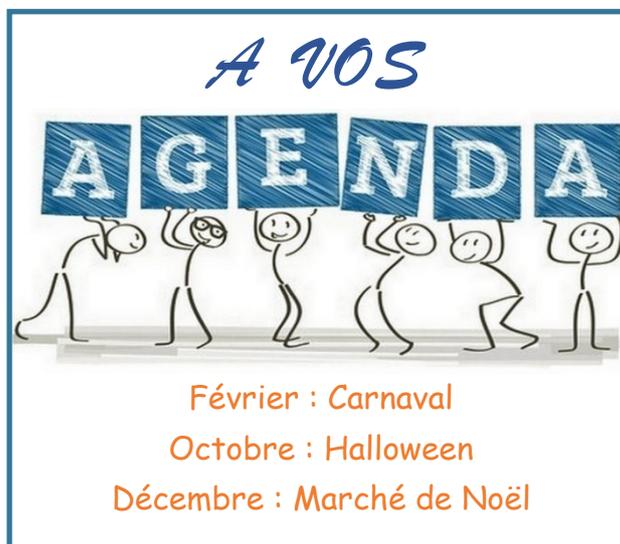
Ouverture d'une session de **tennis de table adulte** en loisirs

Les lundis de 20h à 22h

Cours de Gym douce et de Cardio

avec notre coach Nil

Les mercredis de 19h00 à 21h15



Souvenirs du Marché de Noël 2022



Les Z'EmBARACÉS

Baracé, petite commune tranquille et dynamique du Nord du département du Maine et Loire est devenue célèbre grâce à sa troupe de théâtre des Z'embaracés composée de comédiens de haut niveau, de toute taille, de tout âge mais ayant la même volonté : vous divertir !

De nouveaux Z'Embaracés pour cette nouvelle année !

Notre troupe a accueilli de nouveaux Z'Embaracés. Dans la troupe enfants, en plus de Léa, Léonie, Lisa et Jules, nos jeunes ont accueilli : Leïla, Nyna, Océane et Noé.

Dans la troupe adulte, Olivier a rejoint la folle équipe composée de Caroline, Daniel, Flora, Graziella, Jacky, Laëtitia et Virginie, sans oublier nos copines : Michelle et Véronique. Pour tous nos comédiens, ce n'est pas sans compter sur une souffleuse supplémentaire : Carole qui rejoindra les coulisses avec Karen et Lucile.

Le programme 2023

LA TÉLÉ EN FOLIE *Des saynètes d'Angélique Sutti et de la troupe*

Du petit écran à la scène, nos jeunes acteurs vous feront revivre des moments cultes de vos émissions préférées, aussi bien culturelles que sportives... Par la réalité, nos jeunes dépasseront la réalité...

À vous de venir voir !

LES COQUINES *Une pièce de Jack Zembar*

Nos célèbres « copines » deviennent « coquines » cette année. Après des années de veuvage, pour l'une, de célibat pour l'autre, elles se sont mises à la recherche de l'âme sœur. Avec internet ou les applis sur téléphone, c'est assez simple mais cela peut réserver des surprises...



COLOCATION DORÉE *Une pièce de Pascal Guillemaud*

Quand une baronne désargentée se voit obligée de louer ses chambres pour payer les réparations de sa demeure, cela peut conduire à certains quiproquo. Un plombier blagueur et une bonne écervelée ne lui font pas perdre son sang froid mais ses colocataires pourraient bien y arriver... L'arrivée d'un mystérieux bienfaiteur finit par mettre tout ce petit monde en émoi... et le public en fou rire !

Et donc, une nouvelle fois, les Z'Embaracés joueront, en exclusivité pour Baracé .

Notez dès maintenant les dates des 3 représentations :

vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril à 20h
et dimanche 2 avril à 15h à la salle Lino Ventura

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Lebeau Graziella au 07.70.73.79.34 ou par mail : lezembaraces@gmail.com

Les Bar-Dau rose

" Pour la deuxième année et malgré une météo capricieuse, l'Association baracéenne Les Bar-Dau Rose a mobilisé près de cent marcheurs, samedi 1^{er} octobre, pour Octobre rose. La générosité des participants a permis de verser 1 000 € à la Ligue contre le cancer.

Nous remercions tous nos marcheurs, les écuries d'Elwing qui nous ont permis de traverser sa propriété et sans oublier Ludivine Aubert, notre marraine, l'une de nos grands espoirs pour les Jeux olympiques de Paris 2024 ", indique l'Association dans un communiqué.

Article du Ouest-France



Les participantes ont formé le ruban rose, symbole international de la sensibilisation au cancer du sein.



Village Fleuri



2022, a été une année particulièrement difficile, la sécheresse et les arrêts successifs de la Préfecture découlant du manque de précipitations nous ont obligés à cesser l'arrosage de nos plantes fleuries.

Le bureau de Village Fleuri n'a pu malheureusement admirer à temps toutes ces jolies fleurs, se faisant rattraper par la canicule.

La remise des prix aura lieu, même s'il n'y aura pas de diaporama, ce printemps autour d'un apéritif dînatoire.

Nous espérons vous y voir nombreux, et que l'année 2023 sera plus clémente pour nos plantations, que celles-ci égayent de ses couleurs vives notre quotidien.

N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant pour l'édition 2023.

Bon fleurissement à tous.



Jo Racing club



SAISON 2023
JO RACING CLUB

MANIFESTATIONS

1 CONCOURS DE PÉTANQUE
SOIRÉE DANSANTE 4 NOVEMBRE
2023

OBJECTIFS

CHAMPIONNAT DE FRANCE
CHAMPIONNAT DE LIGUE

COORDONNÉES

ASSOCIATION JO RACING CLUB
07 54 71 05 15
JBRIAND420@ICLOUD.COM

Association loi 1901 du 4 novembre 2013 à but non lucratif

Association Jo Racing club

Manifestations :

- Soirée dansante 4 novembre 2023
- Concours de pétanque juin ou juillet

Palmarès :

- 13 fois champion de ligue Pays de la Loire

Objectifs 2023 :

- Participation championnat de France
- Participation championnat de ligue Pays de la Loire

Création de l'association :

- 4 novembre 2013

Statut association :

- Notre Association loi 1901, à pour but d'aider les jeunes à participer aux différents championnats de motocross et de supercross dans les niveaux nationaux et régionaux.

Coordonnées :

Association Jo Racing club

0754710515

jbriand420@icloud.com

Journées du patrimoine 2023.

Vous aimez l'histoire, vous suivez l'actualité. . .

Vous aimez Baracé et son passé. . .

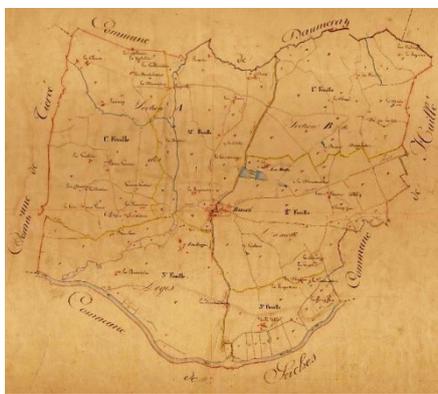
Vous aimez flâner. . .

Nous allons faire revivre la vie, surprenante et dépaysante, d'un baracéen : **Achille Laurent 'Henri' Benoist.**

« De 1853 à 1856, La France et l'Angleterre ont déclaré la guerre à la Russie, première guerre « moderne » (train, marine à vapeur... photographie !), le 2 Août 1855, Henri meurt, à Sébastopol ! Il a 28 ans... »

Dans l'Église, une exposition présentera ce passé - ô combien actuel - durant ces Journées du Patrimoine, les 16 et 17 septembre.

« Un Baracéen. . . de Baracé, à la Crimée ! »



(Cimetière de Baracé).



Vous souhaitez participer à ce projet, contactez : Serge Boissel (serge.boissel@wanadoo.fr)

Voilà 2023 qui débute, et à Perce-Neige nous l'attendons à plus d'un titre !

Nous attendons cette période, parce qu'est venu le temps des assouplissements des mesures sanitaires liées au Covid, parce qu'était venu le moment de la fin des travaux d'agrandissement mais pas encore ceux de l'adaptation du fonctionnement de la maison aux nouveaux contextes énergétiques, parce qu'une nouvelle année est toujours un présage de nouveaux projets, d'imprévus...

Ainsi, depuis quelques semaines la maison bénéficie-t-elle de panneaux solaires pour l'eau sanitaire et de pompes à chaleur pour le chauffage hivernal. Et en complément, incontournable, maintenant de gaz, avec une citerne enterrée pour les périodes plus froides. Confort et sobriété énergétique sont donc à présent associés à accompagnement personnalisé et adapté.

Trente-deux personnes accueillies en bénéficient désormais, quotidiennement.

Voilà tracée notre feuille de route pour les années à venir ; notre nouvelle organisation (vie en sous-groupes, en 'unités', salles d'activités adaptées, équipe professionnelle renforcée...) va nous permettre d'aborder sereinement la « trentaine ». Et oui, la construction de la maison date de 1993, son ouverture - qui fut effective le 1^{er} juin 1994 - sera fêtée l'an prochain. Avec vous !

L'année 2022 à la Maison Lino Ventura a été riche, il serait difficile et vain d'essayer de lister tous les événements, petits et plus grands, et nous ne nous y risquerons pas. Pour autant, nous aurions envie de faire courir la plume au travers d'une lapalissade qui nous semble illustrer notre propos: *la vie dans la Maison Perce-Neige de Baracé est, toujours et encore, remplie de vie !*

Santé, réussite et bonheur, c'est sans doute une bonne manière de résumer les objectifs de notre accompagnement quotidien auprès des résident·e·s. Telle a été la volonté de toute la nouvelle équipe durant l'année écoulée. Tel est encore son projet pour 2023.

Progresser, s'épanouir, rire, rester sensible au beau, enthousiaste et proche des autres ; il est là le bonheur ! Il est révélé par le sourire de ceux qu'on côtoie, et il n'y a pas meilleur traitement que la joie de ceux qui nous entourent.

Conserver la fraîcheur, la folle pensée que nous pouvons tout changer et tout rendre meilleur y contribue. A chaque instant l'équipe de la Maison Perce-Neige relève ce défi.

Le quotidien s'apprivoise, il s'exerce par une attention portée aux signes discrets qui nous entourent, il se savoure aux petits gestes de l'instant répété, du plaisir pris, au souvenir d'un séjour, d'une fête... et le plus souvent d'un moment fugace. De vie !

Belle année à toutes et tous et à bientôt donc, au fil des actualités, la vôtre et celle de la Maison Perce-Neige. Cet été, le lavoir accueillera de nouveau une exposition d'arts, concoctée par les résident·e·s, avec le soutien de bénévoles. Les traditionnelles 'Randonnées Perce-Neige' (cyclo, Vtt et pédestres) sont, elles, programmées le dimanche 24 septembre. À vos agendas !

L'équipe de la Maison Perce-Neige.





S.C.H.L.B. FOOTBALL

Les manifestations passées

Après 2 saisons marquées par le Covid, les traditionnelles manifestations du SCHLB ont pu reprendre vie en 2022 :

La soirée dansante s'est bien déroulée en mars à la salle des fêtes de Baracé.

Le tournoi de pétanque début juin à Léznigné a rassemblé plus de 90 équipes dans une belle convivialité.

Le tournoi Inter-Associations fin juin à Huillé a réuni 6 équipes et a été remporté par l'équipe de « La Renaissance », félicitations à eux !



La section Loisirs

C'est avec enthousiasme que les 22 joueurs de la section Loisirs du SCHLB se réunissent chaque vendredi soir pour affronter les équipes voisines dans la bonne humeur et toujours dans un bon esprit fairplay.



Les manifestations à venir

Nous vous attendons nombreux lors de nos prochains événements :

03/02/2023 : Concours de belote à la salle des fêtes de Huillé

18/03/2023 : Soirée Choucroute à la salle des fêtes de Baracé

02/06/2023 : Tournoi de pétanque à Léznigné (sous réserve)



Nous contacter

Présidents : Xavier LANCELOT (06.59.91.69.18) et Alain DESMARRES (06.32.25.52.70)

DON DE SANG

Association pour le Don de Sang Bénévole Durtal



Le don de sang, un acte citoyen et solidaire indispensable pour sauver de nombreuses vies !

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens. Chaque jour, dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, 1 100 dons de sang sont nécessaires pour satisfaire la demande des établissements de santé.

Aujourd'hui, il existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer aux produits sanguins issus des dons des donateurs. C'est parce que les produits sanguins ont une durée de vie limitée et que les besoins sont permanents que vos dons sont précieux. Plus que jamais nous avons besoin de vous, ensemble, poursuivons la mobilisation pour le don de sang !

4 fois par an, une collecte est organisée dans notre secteur - Daumeray, Durtal, Lézigné, Les Rairies :

n'attendez plus, rejoignez cette belle dynamique formée par la communauté des donateurs de sang !

Partagez votre pouvoir, celui de sauver des vies.

Les bénévoles de l'**ASSOCIATION pour le DON de SANG BÉNÉVOLE Durtal** vous attendent dans ses collectes.

1963 - 2023 : l'Association fête ses 60 ans en 2023 - Suivez-nous dans nos différentes manifestations de l'année.

Collectes de sang 2023



Mardi 10 janvier - 16h00 à 19h30 - salle de l'Odysée - DURTAL
Mardi 23 mai - 16h00 à 19h30 - salle des fêtes - DAUMERAY
Mardi 25 juillet - 16h30 à 19h30 - salle commune des Loisirs - LÉZIGNÉ
Mercredi 8 novembre - de 16h00 à 19h30 - salle des fêtes - LES RAIRES

Pour prendre rendez-vous : :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de Sang
Pièce d'identité obligatoire à la collecte

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT...

- ⇒ Être âgé de 18 et 70 ans
- ⇒ Peser au moins 50 kg -
- ⇒ Présenter une pièce d'identité
- ⇒ Bien s'hydrater avant et après le don, et ne pas être à jeun.
- ⇒ Faites le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr/qui-peut-donner

Envie de vous investir en faveur du don de sang ?

Contact : CHAUDET M Jeanne 06 33 84 42 61

dondusangdurtal@gmail.com

Calendrier 2023

JANVIER

- 10 Don du Sang, Durtal
- 15 Vœux du Maire
- 19 Assemblée générale, Club des Retraités Baracéens

FÉVRIER

- 16 Après-midi Jeux de Société

MARS

- 04 Soirée, Les Taldures
- 11/12 Salon des vins
- 18 Soirée Choucroute, Foot SCHLB
- 26 Changement d'heure
- 31 Théâtre, Les Z'embaracés

AVRIL

- 01/02 Théâtre, Les Z'embaracés

MAI

- 23 Don du Sang, Daumeray

JUIN

- 22 Journée détente, Club des Retraités Baracéens
- 23 Fête de la Musique (date sous réserve)

JUILLET

- 25 Don du Sang, Lézigné
- 30 Vide-grenier, Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

- 02 Comice Agricole, Durtal
- 09 Guinguette, Comité des Fêtes
- 16/17 Journées du Patrimoine
- 24 Randonnées pédestres/cyclo/VTT, Perce-Neige

OCTOBRE

- 1^{er} Repas des Aînés
- 08 Octobre Rose, Les Bar-Dau rose
- 29 Changement d'heure

NOVEMBRE

- 04 Soirée dansante, Jo Racing Club
- 08 Don du Sang, Les Rairies
- 25 Loto, Comité des Fêtes
- 26 Bourse aux jouets, Comité des Fêtes

DÉCEMBRE

- 02 Marché de Noël, Livres et Loisirs
- 07 Repas de Noël, Club des Retraités Baracéens



Associations

Les **demandes de subventions** sont à adresser à la Mairie **avant le 15 février**.
Pour le Prochain Vivre à Baracé, merci de déposer vos articles **avant le 15 juin**.

Directeur de la publication : RICHARD Christine
Crédits photos et articles : RICHARD Christine, les Associations, la CCALS, les 3 RD'Anjou.
Bulletins imprimés en 270 exemplaires.